

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 04 février 2002 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absent Monsieur Pierre Tardif.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

12-2002

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est  
adopté tel que présenté.

ADOPTE

13-2002

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que le procès verbal de la séance régulière du  
07 Janvier 2002 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

14-2002

**DEMANDE APELF - SUBVENTION**

ATTENDU la demande de l'APELF pour  
remboursement de facture pour l'amélioration  
du Lac Fortin.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de rembourser à l'Association pour la  
Protection de l'Environnement du Lac Fortin la  
somme de 1 817,35 \$ sur leur budget de  
4 000,00 \$

ADOPTE

15-2002

**BRIGADE AMBULANCIERE SAINT-JEAN - DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par  
la Brigade Ambulancière Saint-Jean.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 50,00 \$  
à la campagne de financement de la Brigade  
Ambulancière Saint-Jean division Chapman.

ADOPTE

16-2002

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ CANADIENNE  
DE LA SCLÉROSE EN PLAQUE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la  
Société Canadienne de la Sclérose en plaque.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 50,00 \$  
en guise de participation financière à la  
Société Canadienne de la Sclérose en plaque.

ADOPTE

17-2002

**ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU les procédures prises pour faire des armoiries pour la Municipalité de Saint-Victor ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor possède déjà un Logo.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor arrête définitivement les procédures pour faire les armoiries de Saint-Victor vue que la Municipalité de Saint-Victor possède déjà un Logo qui identifie bien la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

18-2002

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE ET RAPIÉCAGES**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions à la tonne pour la pose de béton bitumineux et de rapiécages dans les rues de la Municipalité de Saint-Victor aux entrepreneurs suivants :

Pavage Sartigan  
Pavage de Beauce  
Pavage Jean-Luc Roy  
Pavage Abénaki

L'assiette de rue devra être préparé pour recevoir l'asphalte. L'asphalte devra être étendue à l'aide d'un profileur compacteur et roulée, le tout selon les règles de l'art. Les soumissions seront reçues, sous enveloppes scellées et identifiées **SOUMISSION POUR ASPHALTE**, au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16:00 heures le 01 mars 2002 pour être ouverte lundi le 04 mars 2002 jour de la séance du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Il y aura la Rue Doyon à refaire en béton bitumineux sur une longueur d'environ un kilomètre.

Les travaux devront être fait à la demande de l'Inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques.

ADOPTE

19-2002

**NOMINATION DU GARDE FEU MUNICIPAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de nommer Monsieur Marc Bureau, 123  
Rue Notre-Dame Saint-Victor G0M 2B0, garde feu  
municipal pour la Municipalité de Saint-  
Victor. Un montant forfaitaire de 400,00 \$  
lui sera versé pour ses services durant  
l'année 2002, soit au mois de décembre 2002.

ADOPTE

20-2002

**DEMANDE DE SOUMISSION - CUEILLETTE DE VIDANGE  
LAC FORTIN**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de demander des soumissions  
publique pour la cueillette des ordures dans  
tous les chemins privés du Lac Fortin. Les  
soumissions devront être déposés au bureau de  
la Municipalité de Saint-Victor le 28 mars  
2002 pour être ouvertes Mardi le 02 avril 2002  
à la séance régulière du Conseil.

Le Conseil municipal ne s'engage pas à  
accepter ni la plus basse ni aucune des  
soumissions.

ADOPTE

21-2002

**NOMINATION D'UN MEMBRE - COMITÉ C.C.U.**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,  
et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que Monsieur Richard Bélanger soit  
nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme  
de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

22-2002

**DEMANDE À LA VILLE DE BEAUCEVILLE**

ATTENDU la demande d'un citoyen demeurant au Lac Fortin pour avoir des renseignements au sujet de la prise d'eau de la Ville de Beauceville au Lac Fortin.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor demande à la Ville de Beauceville de bien vouloir vérifier au Lac Fortin la prise d'eau de la Ville de Beauceville pour voir si elle est défectueuse et aussi s'il venait qu'à avoir des travaux majeurs à être faits à cette dite prise d'eau la Municipalité de Saint-Victor aimerait être averti de ces travaux.

ADOPTE

23-2002

**MANDAT A F.B.G.**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme F.B.G., représenté par Monsieur Denis Fortin, pour compléter l'étude concernant les travaux d'infrastructure Canada-Québec du Rang 3 Nord.

ADOPTE

24-2002

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont approuvés et adoptés pour paiement:

10	Cogéco Câble	51,40 \$
11	Telus	161,04 \$
12	Telus	218,62 \$
13	Capital financement de Technologie	2 277,07 \$
14 - 15	Téléphone St-Victor	746,21 \$
23	Trajectoire 150	60,00 \$

32	Hydro-Québec		722,54	\$
33	Emilien Maheu		100,58	\$
42	O.T.J. St-Victor		140,00	\$
51	Pizzéria J.P.		322,70	\$
52	F. Plante Inc.		552,12	\$
53	Au Paradis de la Fleur		65,56	\$
54	Dépanneur Doyon		66,48	\$
55	Garage Bizier Inc.		61,00	\$
56	Extincteur Ste-Marie		286,99	\$
57	Les Pompes Couture		454,35	\$
58	Magasin Coop		324,15	\$
59	Telvic mobilité		76,84	\$
60	Bernard Jolicoeur		13,80	\$
61	Telus		34,45	\$
62	Wilson et Lafleur		42,80	\$
63	Formiciel		855,69	\$
64	Inprotec		598,13	\$
65	Ferme Donald Vachon		230,05	\$
66	Veilleux et Fils		69,02	\$
67	C.R.S.B.P.	8	549,97	\$
68	Atelier d'usinage L.B.		282,96	\$
69	Hercule Fortin Inc.		87,83	\$
70	Alliance Coop	4	409,25	\$
71	Praxair		49,14	\$
72	Sifto Canada	7	467,93	\$
73	Téléphone St-Victor		732,07	\$
74	Garage Irénée Groleau		382,74	\$
75	Larochelle Équipement	1	595,96	\$
76	Garage Gilles Roy		376,58	\$
77	Supérieur Propane		184,96	\$
78	Hydro-Québec		662,55	\$
79	Laboratoires certifiés		527,07	\$
80	Commerçants de la Chaudière		10,52	\$
81	Centre du Camion (Amiante)		660,08	\$
82	Garage Marc Bureau		549,89	\$
83	Cordonnerie Bureau		28,75	\$
84	Biolab		599,05	\$
85	Pièces de machineries D.R.L.	2	905,76	\$
86	Telus		161,04	\$
87	Daniel Cliche, Avocat		115,03	\$
88	Publications Dynamiques		224,30	\$
89	Garage Agricole Alain Bolduc	1	214,25	\$
90	DEBB		99,61	\$
91	Gaétan Jacques Electricque		517,01	\$
92	Armand Lapointe Equipement		186,21	\$
93	Boivin et Gauvin		580,53	\$
94	Centre Électrique de Beauce		236,95	\$
95	Ass. des chefs d'incendie		166,79	\$
96	Morin, Fortin, Samson	15	176,43	\$
97	Pneus Beaucerons		37,96	\$
98	Féd. Québécoise des Mun.		11,29	\$
99	Jacques Bolduc		30,00	\$

ADOPTE

25-2002

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Serge Jacques,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BÉLANGER**